

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 07446

Numéro SIREN : 810 931 766

Nom ou dénomination : Exclusive France Holding

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2022 sous le numéro de dépôt 26287

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCLUSIVE FRANCE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

- significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean Marie Le Guiner

Jean-Marie LE GUINER

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.

**20 Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt**

**Comptes annuels
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021**

COMPTES ANNUELS**Sommaire**

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES	6
1.1. <i>Activité</i>	6
1.2. <i>Faits majeurs de la période</i>	6
1.3. <i>Evénements postérieurs à la clôture</i>	6
1.4. <i>Informations juridiques – données historiques</i>	6
1.5. <i>Filiales</i>	6
1.6. <i>Identité de la mère consolidante</i>	7
1.7. <i>Intégration fiscale</i>	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1. <i>Immobilisations</i>	8
2.2. <i>Titres de participation et créances rattachées</i>	8
2.3. <i>Autres immobilisations financières</i>	9
2.4. <i>Créances et dettes</i>	9
2.5. <i>Opérations en devises étrangères</i>	9
2.6. <i>Disponibilités</i>	9
2.7. <i>Provision pour risques et charges</i>	10
2.8. <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	10
2.9. <i>Produits et charges exceptionnels</i>	10
3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF	11
3.1. <i>Actif immobilisé</i>	11
3.2. <i>Créances</i>	12
4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
4.1. <i>Capital social</i>	13
4.2. <i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	13
3.1. <i>Etats des dettes</i>	14
3.2. <i>Dettes fiscales et sociales</i>	14
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
4.1. <i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	15
4.2. <i>Résultat financier</i>	15
5. <i>ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</i>	16
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	17
7. FILIALES ET PARTICIPATIONS	18
8. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	19
9. INFORMATIONS DIVERSES	20
9.1. <i>Effectifs</i>	20
9.2. <i>Rémunération des commissaires aux comptes</i>	20

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Brut	Exercice n Amort. et dépréciations	Net	Exercice n - 1 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :	181 968	(21 032)	160 937	168 500
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	181 968	(21 032)	160 937	168 500
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	67 872		67 872	67 872
Participations	30 256		30 256	30 256
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 617		37 617	37 617
Total I	249 841	(21 032)	228 809	236 372
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances :	54 031		54 031	37 141
Créances Clients et Comptes rattachés	987		987	1 213
Autres Créances	53 045		53 045	35 928
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	70		70	3 089
Charges constatées d'avance	5		5	21
Total II	54 107		54 107	40 250
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	303 947	(21 032)	282 916	276 622

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Exercice n	Exercice n - 1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 167 983 628 €)	167 984	167 984
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	(5 141)	(2 307)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 493	(2 834)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	648	648
Total I	184 984	163 491
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	184 984	163 491
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	92 535	106 144
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 652	3 703
Dettes fiscales et sociales	299	378
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 445	2 907
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total III	97 932	113 132
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	282 916	276 622

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 554	17 482	21 036	17 809
Montant net du chiffre d'affaires	3 554	17 482	21 036	17 809
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total I	3 554	17 482	21 036	17 809
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			(9 027)	(8 336)
Impôts, taxes et versements assimilés			(116)	(193)
Salaires et traitements			(644)	(672)
Charges sociales			(232)	(292)
Dotations aux amortissements sur immobilisations			(7 563)	(7 563)
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	0
Total II			(17 582)	(17 057)
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I + II)			3 454	753
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice ou perte transféré III				
Perte ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers :				
De participation			23 085	462
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				31
Différences positives de change			205	189
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			23 291	682
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			(3 976)	(3 453)
Différences négatives de change			(201)	(211)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			(4 176)	(3 664)
2. RÉSULTAT FINANCIER (V + VI)			19 114	(2 982)
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I + II + III – IV + V + VI)			22 568	(2 230)

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.*Exercice clos le 31 décembre 2021***COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I + II + III – IV + V + VI)	22 568	(2 230)
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges - exceptionnelles	347	
Total VII	347	
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(413)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - exceptionnelles		(1)
Total VIII	(413)	(1)
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII + VIII)	(66)	(1)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(1 009)	(604)
Total des produits (I + III + V + VII)	44 674	18 492
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	(23 181)	(21 326)
Bénéfice ou (perte)	21 493	(2 834)

1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1.1. Activité

La société Exclusive France Holding S.A.S. a été immatriculée le 17 avril 2015 avec un capital de 1 000 euros. Elle a une activité de holding avec prise de participation dans toute entreprise ou société.

Le siège social de la société se situe au 20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes présentés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

1.2. Faits majeurs de la période

Impacts liés à la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas impacté de manière significative les états financiers individuels de la société Exclusive France Holding S.A.S.

Par ailleurs, la société n'a pas sollicité de financement additionnel ou d'aides gouvernementales directement en lien avec la crise sanitaire et n'a pas mis en œuvre des mesures d'activité partielle donnant lieu à des dispositifs d'indemnisation gouvernementale.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant. Les incidences du conflit en Ukraine sont très limitées pour le Group Exclusive Networks et nulles pour la Société.

1.4. Informations juridiques – données historiques

Actionnariat

Le contrôle du groupe constitué d'Exclusive France Holding S.A.S. et de ses filiales a été transféré en date du 4 juillet 2018 de la Compagnie Belge de Participation (Cobepa) au fonds pan-européen Permira (Royaume-Uni). Préalablement à cette date, de nouvelles entités ont été constituées par Permira afin de permettre de structurer cette opération, parmi lesquelles Everest SubBidCo S.A.S., qui détient l'intégralité des actions d'Exclusive France Holding S.A.S.

1.5. Filiales

Les principales informations relatives aux filiales figurent dans le tableau des filiales et participations de la présente annexe (page 18).

Transmission Universelle de Patrimoine (« TUP ») – exercice 2019

Le 22 mars 2019, sur décision de l'associé unique de la société Exclusive France Holding S.A.S., la société Exclusive Group S.A.S. avait fait l'objet d'une dissolution sans liquidation par transmission universelle de patrimoine avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

1.6. Identité de la mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux d'Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.), société de droit français, domiciliée à 92100 Boulogne Billancourt – 20 Quai du Point du Jour, au capital social de 7 317 129 euros. Numéro d'identification : 839 082 450 R.C.S Nanterre.

1.7. Intégration fiscale

Un groupe fiscal a été constitué à la suite de l'acquisition par Everest SubBidCo S.A.S. d'Exclusive France Holding S.A.S. qui était elle-même tête d'un groupe fiscal intégré avec ses filiales Exclusive Group S.A.S. et Exclusive Networks S.A.S.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue entre ces trois entités, Exclusive France Holding S.A.S. et Exclusive Networks S.A.S. versent à Everest SubBidCo S.A.S. l'impôt sur les sociétés égal à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables séparément. A compter du 1^{er} janvier 2021, la Société Exclusive On Demand S.A.S. a rejoint le groupe d'intégration fiscale dans les mêmes conditions. La société mère de l'intégration fiscale, Everest SubBidCo S.A.S., est en revanche seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe formé par elle-même et par les sociétés précitées. Ainsi, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15 juin 2022 par le Président

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n 2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les montants figurant dans les notes de l'annexe sont exprimés en euros sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus), net de remises et d'escomptes et hors frais financiers.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 à 8 ans

Les immobilisations sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'usage ou de leur valeur vénale à la clôture de l'exercice.

2.2. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui inclut les frais accessoires d'acquisition. Périodiquement, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des méthodes d'évaluations multicritères : quote-part de capitaux propres sociaux, multiples basés sur des indicateurs clés du Groupe et sur la capitalisation boursière, et valeur actuelle de flux de trésorerie futurs sur la base de business plans.

Les créances rattachées aux titres de participation sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

Lorsque les titres de participations et les créances rattachées aux titres de participation ont une valeur d'utilité inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation des titres de participation est d'abord comptabilisée avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées.

Compte tenu de la situation financière de la filiale et de ses perspectives d'avenir, ni les titres, ni les créances rattachées n'ont été dépréciés au 31 décembre 2021.

2.3. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet, le cas échéant, de dépréciation par voie de provision, pour tenir compte des risques de non-recouvrement. L'analyse de ce risque est individualisée et il n'est pas procédé à la constitution de provision pour dépréciation en fonction de critères statistiques.

2.5. Opérations en devises étrangères

Les dettes et les créances en devises à la clôture de l'exercice sont converties à leur contre-valeur en Euros, sur la base du cours de clôture officiel à cette date ou du taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change.

Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ». En outre, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération sur la base du cours moyen de conversion du mois.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises à la clôture de l'exercice, sont convertis à leur contre-valeur en Euros au cours de clôture ; les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au compte de résultat (perte ou gain de change).

2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard de tiers résultant d'événements passés dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation par la Direction du Groupe de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation de prestations de services rendues aux filiales du Groupe qui sont reconnues à l'achèvement des prestations.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Sont inscrits en résultat exceptionnel les événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité opérationnelle et ceux qui par nature ou du fait de leur montant ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1. Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé - Brut (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	181 968			181 968
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>181 968</i>			<i>181 968</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations	30 256			30 256
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières	37 617			37 617
<i>Immobilisations financières</i>	<i>67 872</i>			<i>67 872</i>
TOTAL	249 841			249 841

Actif immobilisé - Amort. / dépréciations (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	(13 469)	(7 563)		(21 032)
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>(13 469)</i>	<i>(7 563)</i>		<i>(21 032)</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL	(13 469)	(7 563)		(21 032)

Actif immobilisé - VNC (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	168 500	(7 563)		160 937
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>168 500</i>	<i>(7 563)</i>		<i>160 937</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations	30 256			30 256
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières	37 617			37 617
<i>Immobilisations financières</i>	<i>67 872</i>			<i>67 872</i>
TOTAL	236 372	(7 563)		228 809

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » résulte de l'affectation du mali technique de fusion dégagé lors de la TUP de la société Exclusive Group S.A.S. et est constitué de la marque commerciale « EXCLUSIVE NETWORKS » ainsi que des relations avec les clients revendeurs et intégrateurs informatiques, valorisés au travers d'une relation fournisseurs de solutions de sécurité informatique, de stockage et d'infrastructure.

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.*Exercice clos le 31 décembre 2021*

Le poste « Autres participations » comprend la participation de 100% dans la société Exclusive France S.A.S. ainsi que celle dans la filiale turque Exclusive Networks Bilisim A.Ş. à hauteur de 10%.

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend à la quote-part résiduelle du mali technique de fusion généré par la transmission universelle de patrimoine dont la société Exclusive Group S.A.S. a fait l'objet.

3.2. Créances

Etat des créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachées aux immobilisations financières			
Créances d'exploitation & charges constatées d'avance	54 037	54 037	
TOTAL	54 037	54 037	

Le poste « Créances d'exploitation & charges constatées d'avance » comprend essentiellement le compte courant avec la société Everest SubBidCo S.A.S. pour 48 091 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 35 410 milliers d'euros en 31 décembre 2020.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1. Capital social**

Le capital social est composé de 167 983 628 actions ordinaires d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

4.2. Tableau de variation des capitaux propres

Postes (en milliers d'euros)	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat 2020	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	167 984			167 984
Prime d'émission				
Réserve légale				
Autres réserves				
Report à nouveau	(2 307)	(2 834)		(5 141)
Dividendes				
Capitaux propres avant résultat	165 677	(2 834)		162 843
Résultat de l'exercice	(2 834)	2 834	21 493	21 493
Provisions réglementées	648			648
Capitaux propres à la clôture	163 491		21 493	184 984

3.1. Etats des dettes

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Dettes financières diverses	92 535		92 535
Fournisseurs et rattachés	2 652	2 652	
Dettes fiscales et sociales	299	299	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	2 445	2 445	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	97 932	5 397	92 535

Le poste « Dettes financières diverses » comprend l'emprunt de 92 535 milliers d'euros auprès de la société Everest SubBidCo S.A.S. Cet emprunt avait été précédemment souscrit auprès de la Everest BidCo S.A.S. le 3 juillet 2018.

Par des contrats signés le 27 septembre 2021, la Société Everest SubBidCo S.A.S. a consenti des prêts aux sociétés du Groupe qui étaient débitrices envers la société Everest BidCo S.A.S. au titre des prêts intra-groupe consentis dans le cadre du financement mis en place en juillet 2018. La Société Everest BidCo S.A.S. a fait l'objet d'une fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 dans la Société Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.).

Cet emprunt a une échéance de remboursement en 2025.

3.2. Dettes fiscales et sociales

Dettes sociales et fiscales (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	172	317
Personnel	75	157
Organismes sociaux	97	159
Etat, impôts sur les bénéfices		
Autres dettes	127	62
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44	6
Autres impôts, taxes et assimilés	83	56
Produits constatés d'avance		
TOTAL	299	378

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	31/12/2021	31/12/2020
Prestations de services	21 036 231	17 809 411
TOTAL	21 036 231	17 809 411

Répartition par marché géographique	31/12/2021	31/12/2020
France	3 553 977	2 863 131
Exportations et Union Européenne	17 482 254	14 946 280
TOTAL	21 036 231	17 809 411

Le chiffre d'affaires est réalisé avec des sociétés du groupe et correspond à des prestations de services et redevances de marque.

4.2. Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participations	23 085	462
<i>Revenus des créances rattachées à participation</i>	<i>23 085</i>	<i>462</i>
Autres intérêts et produits assimilés		
<i>Autres produits financiers</i>		
Reprises sur provisions et transfert de charges		31
Différences positives de change	205	189
<i>Gains de change</i>	<i>205</i>	<i>189</i>
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (1)	23 291	682
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	(3 976)	(3 453)
<i>Intérêts des comptes courants</i>	<i>(197)</i>	<i>()</i>
<i>Intérêts emprunt Exclusive Networks S.A.</i>	<i>(3 004)</i>	<i>(3 453)</i>
<i>Intérêts emprunt Everest SubBidCo</i>	<i>(775)</i>	
Différences négatives de change	(201)	(211)
<i>Pertes de change</i>	<i>(201)</i>	<i>(211)</i>
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (2)	(4 176)	(3 664)
RESULTAT FINANCIER (1) + (2)	19 114	(2 982)

5. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Montant (€)
	-
Accroissements de la dette future d'impôts – TOTAL (1)	Néant
Allègements de la dette future d'impôts – TOTAL (2)	Néant
Allègement net (1) – (2)	0

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sûretés consenties portant sur des actifs

Néant

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements portant sur les titres de capital des filiales

Néant

Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

L'engagement est calculé pour l'ensemble du personnel salarié présent à la clôture de l'exercice sans condition d'ancienneté. Il est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans.

Au 31 décembre 2021, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements pour indemnités de départ en retraite est de 0,98% contre 1,45% au 31 décembre 2020. Le montant de l'engagement s'élève à 8 683 euros au 31 décembre 2021 contre 8 319 euros au 31 décembre 2020.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Exclusive Networks SAS (1)	1 001 234	49 228 635	100%	28 643 133	28 643 133			382 484 262	16 646 681	22 500 039
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Exclusive Networks Bilisim A.S. (2)	13 784	4 915 658	10,00%	1 612 561	1 612 561			57 514 452	8 441 475	168 152
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires :

- (1) Exclusive Networks S.A.S.
20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
- (2) Exclusive Networks Bilisim A.Ş.
İçerenköy Kayışdağı Cad. Karaman Çiftlik Yolu No.45 K.8 Ataşehir/İstanbul –Turquie
Taux € / TRY : 15,2335 au 31.12.2021 – taux moyen 2021 : 10,46697

8. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées		
Valeurs nettes (en milliers d'euros)	2021	2020
Participations	30 255 695	30 255 695
Autres créances	51 842 529	35 477 701
Créances clients et comptes rattachés	835 813	1 167 777
Intégration fiscale - autres dettes	2 391 945	1 424 524
Dettes financières	92 535 027	106 143 741
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	2 535 544	3 468 001
Production vendue services	21 036 231	17 809 411
Autres produits financiers	23 085 327	461 868
Autres charges et charges externes	8 351 111	7 419 517
Autres charges financières	3 778 695	3 453 330

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectifs

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3	4
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
TOTAL	3	4

9.2. Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires comptabilisés au titre de l'exercice 6 000 € contre 4 787 € au titre de l'exercice précédent.

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 167 883 628 euros

Siège social : 20, quai du Point du Jour

92100 Boulogne-Billancourt

810 931 766 RCS Nanterre (La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE
UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin, au siège de la Société,

EVEREST SUBBIDCO, société par actions simplifiée dont le siège social est situé au 20, quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 839 198 140, représentée par Jesper Trolle,

Associé unique de la Société détenant la totalité des 167 983 628 actions et des droits de vote de la Société,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le rapport de gestion du Président,
- les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexes),
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le projet de textes des présentes décisions,
- les statuts de la Société,

Après avoir pris acte du fait que le commissaire aux comptes de la Société, régulièrement avisé de l'ordre du jour des présentes décisions et régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Après avoir rappelé l'ordre du jour pour lequel il est amené à prendre les décisions :

1. Lecture du rapport de gestion du Président sur la situation de la Société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, qui font apparaître pour ledit exercice un résultat bénéficiaire de 21 493 491 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique prend acte du montant des charges non déductibles au regard de l'article au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts d'un montant de 24 700 euros.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2021 qui s'élève à 21 493 491 euros, ainsi qu'il suit :

- Résultat de l'exercice : 21 493 491 euros
 - Apurement des pertes antérieures figurant au report à nouveau : (5 140 942) euros
 - Dotation à la réserve légale (5% du bénéfice) : 1 074 675 euros
- Formant ainsi un bénéfice distribuable : 15 277 874,45 euros
 - Distribution d'un dividende : 15 277 874,45 euros.

L'Associé Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices précédents.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

DocuSigned by:

EA8995ECAE204C4...

EVEREST SUBBIDCO
Associé Unique
Par : M. Jesper Trolle

Exclusive France Holding

Société par Actions Simplifiée au capital de 188.194.301 Euros
Siège Social : 20, Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 810 931 766

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT AUX ASSOCIES EN DATE DU 15 JUIN 2022

Cher Associé,

Je vous présente ici le rapport de gestion sur les activités de la société Exclusive France Holding S.A.S. (la « **Société** »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumetts à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Je vous rappelle que le présent rapport ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes, ont été mis à votre disposition dans les conditions statutaires.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Je vous précise qu'aucune modification du mode de présentation des comptes annuels n'a été effectuée au cours de l'exercice.

EXPOSE SUR L'ACTIVITE ET LES RESULTATS D'EXCLUSIVE FRANCE HOLDING SAS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ACTIVITES

La société Exclusive France Holding S.A.S. a une activité de holding avec prise de participation dans toute entreprise ou société. Au cours de l'exercice 2021 la Société a poursuivi son activité de holding et de gestion de ses participations des sociétés du Groupe Exclusive Networks.

Au 31 décembre 2021, l'effectif salarié de la Société s'établit à 3 personnes.

RESULTATS

Je vous présente maintenant en détails les comptes annuels que je soumetts à votre approbation.

Le chiffre d'affaires s'élève à 21 036 milliers d'euros en 2021 contre 17 809 milliers d'euros en 2020, dont 3 554 en France et 17 482 euros à l'exportation correspondant aux produits des services Trademarks IP fees fournies par la Société au profit des entités du Groupe.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 17 582 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 contre un montant de 17 057 euros au titre de l'exercice précédent.

La Société a généré un résultat d'exploitation bénéficiaire 3 454 milliers d'euros en 2021 contre 753 milliers d'euros en 2020.

Le résultat financier positif s'élève à 19 114 milliers d'euros en 2021 contre un résultat négatif de 2 982 milliers d'euros en 2020, avec des produits financiers de 23 291 euros en 2021 contre 682 euros en 2020 et des charges financières s'élevant à 4 176 milliers d'euros en 2021 contre 3 664 milliers d'euros en 2020.

Le résultat courant avant impôt au titre de l'exercice 2021 s'établit à 22 568 milliers d'euros contre un résultat négatif de 2 230 milliers d'euros en 2020.

Le résultat exceptionnel correspond à une charge de 66 milliers d'euros en 2021 contre une charge de 1 millier d'euros en 2020.

Je vous précise que le groupe fiscal intégré dont Everest SubBidCo était l'entité intégrante ouvert le 23 avril 2018 a pris fin le 31 décembre 2021.

Le montant de la charge d'impôt sur les sociétés est de 1 009 milliers d'euros en 2021 contre 604 milliers d'euros en 2020.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice d'un montant de 21 493 milliers d'euros contre un résultat déficitaire de 2 834 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan s'élève à 282 916 milliers d'euros contre 279 622 milliers d'euros au 31 décembre 2020. L'actif immobilisé est constitué de la relation avec les fournisseurs de solutions de sécurité informatique, de stockage et d'infrastructure (130 231 milliers d'euros) et de la marque commerciale « EXCLUSIVE NETWORKS » (30 706 milliers d'euros) résultant de l'affectation du mali technique de fusion généré par la transmission universelle de patrimoine de société Exclusive Group SAS, du mali technique résiduel (37 617 milliers d'euros), et de titres de participations et créances rattachées (30 256 milliers d'euros).

L'actif circulant s'élève à 54 031 milliers d'euros au 31 décembre 2021. Il est principalement constitué de créances et autres créances pour 54 032 milliers d'euros et de disponibilités pour 70 milliers d'euros.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 184 984 milliers d'euros et représentent 65% du total du bilan au 31 décembre 2021.

Les dettes s'élèvent à 97 932 milliers d'euros à fin 2021 et correspondent au nouveau financement mis en place dans le cadre des opérations du 4 juillet 2018.

RESULTAT FISCAL

Au titre de l'exercice 2021, le résultat fiscal d'Exclusive France Holding S.A.S. représente un bénéfice de 22 433 299 euros.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

En application de l'article D.441-6 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-6).

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées												
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC)	1 185 582 €	300 261 €	83 723 €	146 885 €	26 503 €	1 742 954 €	279 608 €	44 640 €	5 000 €	323 672 €	596 823 €	1 249 742 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	13,13%	3,33%	0,93%	1,63%	0,29%	19,31%						

FILIALES – PARTICIPATIONS

France – Exclusive Networks S.A.S. :

Le chiffre d'affaires a atteint 382 484 milliers d'euros sur l'exercice 2021 contre 323 557 sur l'exercice 2020. La société Exclusive Networks S.A.S. a dégagé un bénéfice de 16 646 milliers d'euros en 2021 contre un bénéfice de 14 796 milliers d'euros en 2020

Turquie – Exclusive Networks Bilisim AS :

Le chiffre d'affaires a atteint 57 514 milliers d'euros sur l'exercice 2021 contre 43 496 milliers d'euros sur l'exercice 2020.

Le résultat net est positif à 8 441 milliers d'euros en 2021 contre 3 009 milliers d'euros en 2020.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT / INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

La nature de l'activité de la Société n'entraîne aucune activité de recherche et de développement.

Les indicateurs de performance environnementale sont détaillés dans la déclaration de performance extra financière annexée au Document d'Enregistrement Universel 2021 de la société Exclusive Networks SA, société faitière du Groupe auquel appartient la Société, lequel est disponible sur le site internet du Groupe.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 et 54 quarter du Code général des impôts s'élèvent à un montant global de 24 700 euros au titre de l'exercice 2021.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société va poursuivre en 2022 son soutien à la stratégie de croissance de l'activité de l'ensemble de ses filiales.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

Les incidences du conflit en Ukraine sont très limitées pour le Groupe Exclusive Networks et nulles pour la Société.

AFFECTATION DES RESULTATS DE EXCLUSIVE FRANCE HOLDING SAS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (bilan, compte de résultat et annexe), tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire d'un montant de 21 493 491 euros, que je vous propose d'affecter ainsi qu'il suit :

Résultat de l'exercice (bénéfice)	21 493 491 €
Proposition affectation :	
• Apurement des pertes antérieures	5 140 942 €
• Réserve légale (5% du résultat 2021)	1 074 675 €
Formant un résultat distribuable de	15 277 874,45€
Distribution d'un dividende	15 277 874,45 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'aucun dividende n'a été versé par la société Exclusive France Holding S.A.S. au titre des trois exercices précédents.

SITUATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Je vous rappelle que le mandat de la Société Deloitte a été renouvelé par décision de l'associé unique le 2 août 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision des associés qui se prononceront en 2027 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

DocuSigned by:

 EA8995ECAE204C4...

Le Président
 Exclusive Networks SA
 Représenté par Jesper Trolle

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Société par actions simplifiée

20, Quai du Point du Jour

92100 Boulogne Billancourt

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés de la société EXCLUSIVE FRANCE HOLDING

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXCLUSIVE FRANCE HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

- significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
 - il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
 - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
 - il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Jean Marie Le Guiner

Jean-Marie LE GUINER

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.

**20 Quai du Point du Jour
92100 Boulogne-Billancourt**

**Comptes annuels
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021**

COMPTES ANNUELS**Sommaire**

BILAN ACTIF	2
BILAN PASSIF	3
COMPTE DE RESULTAT	4
1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES	6
1.1. <i>Activité</i>	6
1.2. <i>Faits majeurs de la période</i>	6
1.3. <i>Evénements postérieurs à la clôture</i>	6
1.4. <i>Informations juridiques – données historiques</i>	6
1.5. <i>Filiales</i>	6
1.6. <i>Identité de la mère consolidante</i>	7
1.7. <i>Intégration fiscale</i>	7
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
2.1. <i>Immobilisations</i>	8
2.2. <i>Titres de participation et créances rattachées</i>	8
2.3. <i>Autres immobilisations financières</i>	9
2.4. <i>Créances et dettes</i>	9
2.5. <i>Opérations en devises étrangères</i>	9
2.6. <i>Disponibilités</i>	9
2.7. <i>Provision pour risques et charges</i>	10
2.8. <i>Reconnaissance du chiffre d'affaires</i>	10
2.9. <i>Produits et charges exceptionnels</i>	10
3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF	11
3.1. <i>Actif immobilisé</i>	11
3.2. <i>Créances</i>	12
4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
4.1. <i>Capital social</i>	13
4.2. <i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	13
3.1. <i>Etats des dettes</i>	14
3.2. <i>Dettes fiscales et sociales</i>	14
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
4.1. <i>Ventilation du chiffre d'affaires net</i>	15
4.2. <i>Résultat financier</i>	15
5. <i>ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</i>	16
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	17
7. FILIALES ET PARTICIPATIONS	18
8. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS	19
9. INFORMATIONS DIVERSES	20
9.1. <i>Effectifs</i>	20
9.2. <i>Rémunération des commissaires aux comptes</i>	20

BILAN ACTIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Brut	Exercice n Amort. et dépréciations	Net	Exercice n - 1 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles :	181 968	(21 032)	160 937	168 500
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	181 968	(21 032)	160 937	168 500
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières :	67 872		67 872	67 872
Participations	30 256		30 256	30 256
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	37 617		37 617	37 617
Total I	249 841	(21 032)	228 809	236 372
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Créances :	54 031		54 031	37 141
Créances Clients et Comptes rattachés	987		987	1 213
Autres Créances	53 045		53 045	35 928
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	70		70	3 089
Charges constatées d'avance	5		5	21
Total II	54 107		54 107	40 250
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	303 947	(21 032)	282 916	276 622

BILAN PASSIF

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Exercice n	Exercice n - 1
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé 167 983 628 €)	167 984	167 984
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	(5 141)	(2 307)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	21 493	(2 834)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	648	648
Total I	184 984	163 491
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total I bis	184 984	163 491
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	92 535	106 144
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 652	3 703
Dettes fiscales et sociales	299	378
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	2 445	2 907
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
Total III	97 932	113 132
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	282 916	276 622

COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)			Exercice N	Exercice N-1
	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	3 554	17 482	21 036	17 809
Montant net du chiffre d'affaires	3 554	17 482	21 036	17 809
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total I	3 554	17 482	21 036	17 809
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes			(9 027)	(8 336)
Impôts, taxes et versements assimilés			(116)	(193)
Salaires et traitements			(644)	(672)
Charges sociales			(232)	(292)
Dotations aux amortissements sur immobilisations			(7 563)	(7 563)
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			0	0
Total II			(17 582)	(17 057)
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I + II)			3 454	753
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice ou perte transféré III				
Perte ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers :				
De participation			23 085	462
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				31
Différences positives de change			205	189
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V			23 291	682
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées			(3 976)	(3 453)
Différences négatives de change			(201)	(211)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI			(4 176)	(3 664)
2. RÉSULTAT FINANCIER (V + VI)			19 114	(2 982)
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I + II + III – IV + V + VI)			22 568	(2 230)

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.*Exercice clos le 31 décembre 2021***COMPTE DE RESULTAT (Suite)**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I + II + III – IV + V + VI)	22 568	(2 230)
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges - exceptionnelles	347	
Total VII	347	
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(413)	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - exceptionnelles		(1)
Total VIII	(413)	(1)
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII + VIII)	(66)	(1)
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	(1 009)	(604)
Total des produits (I + III + V + VII)	44 674	18 492
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	(23 181)	(21 326)
Bénéfice ou (perte)	21 493	(2 834)

1. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

1.1. Activité

La société Exclusive France Holding S.A.S. a été immatriculée le 17 avril 2015 avec un capital de 1 000 euros. Elle a une activité de holding avec prise de participation dans toute entreprise ou société.

Le siège social de la société se situe au 20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt.

Les comptes présentés couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

1.2. Faits majeurs de la période

Impacts liés à la pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas impacté de manière significative les états financiers individuels de la société Exclusive France Holding S.A.S.

Par ailleurs, la société n'a pas sollicité de financement additionnel ou d'aides gouvernementales directement en lien avec la crise sanitaire et n'a pas mis en œuvre des mesures d'activité partielle donnant lieu à des dispositifs d'indemnisation gouvernementale.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture

Néant. Les incidences du conflit en Ukraine sont très limitées pour le Group Exclusive Networks et nulles pour la Société.

1.4. Informations juridiques – données historiques

Actionnariat

Le contrôle du groupe constitué d'Exclusive France Holding S.A.S. et de ses filiales a été transféré en date du 4 juillet 2018 de la Compagnie Belge de Participation (Cobepa) au fonds pan-européen Permira (Royaume-Uni). Préalablement à cette date, de nouvelles entités ont été constituées par Permira afin de permettre de structurer cette opération, parmi lesquelles Everest SubBidCo S.A.S., qui détient l'intégralité des actions d'Exclusive France Holding S.A.S.

1.5. Filiales

Les principales informations relatives aux filiales figurent dans le tableau des filiales et participations de la présente annexe (page 18).

Transmission Universelle de Patrimoine (« TUP ») – exercice 2019

Le 22 mars 2019, sur décision de l'associé unique de la société Exclusive France Holding S.A.S., la société Exclusive Group S.A.S. avait fait l'objet d'une dissolution sans liquidation par transmission universelle de patrimoine avec effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

1.6. Identité de la mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale dans ceux d'Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.), société de droit français, domiciliée à 92100 Boulogne Billancourt – 20 Quai du Point du Jour, au capital social de 7 317 129 euros. Numéro d'identification : 839 082 450 R.C.S Nanterre.

1.7. Intégration fiscale

Un groupe fiscal a été constitué à la suite de l'acquisition par Everest SubBidCo S.A.S. d'Exclusive France Holding S.A.S. qui était elle-même tête d'un groupe fiscal intégré avec ses filiales Exclusive Group S.A.S. et Exclusive Networks S.A.S.

En vertu de la convention d'intégration fiscale conclue entre ces trois entités, Exclusive France Holding S.A.S. et Exclusive Networks S.A.S. versent à Everest SubBidCo S.A.S. l'impôt sur les sociétés égal à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables séparément. A compter du 1^{er} janvier 2021, la Société Exclusive On Demand S.A.S. a rejoint le groupe d'intégration fiscale dans les mêmes conditions. La société mère de l'intégration fiscale, Everest SubBidCo S.A.S., est en revanche seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le Groupe formé par elle-même et par les sociétés précitées. Ainsi, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Les notes, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15 juin 2022 par le Président

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité du règlement ANC n 2018-07 modifiant le règlement n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les montants figurant dans les notes de l'annexe sont exprimés en euros sauf mention contraire.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (frais accessoires inclus), net de remises et d'escomptes et hors frais financiers.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire :

Nature des biens immobilisés	Durée
Concessions et droits similaires	1 à 3 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	5 à 8 ans

Les immobilisations sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte de leur valeur d'usage ou de leur valeur vénale à la clôture de l'exercice.

2.2. Titres de participation et créances rattachées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition qui inclut les frais accessoires d'acquisition. Périodiquement, la valeur nette comptable des titres de participation est comparée à leur valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon des méthodes d'évaluations multicritères : quote-part de capitaux propres sociaux, multiples basés sur des indicateurs clés du Groupe et sur la capitalisation boursière, et valeur actuelle de flux de trésorerie futurs sur la base de business plans.

Les créances rattachées aux titres de participation sont comptabilisées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire, basée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à cette dernière, une dépréciation est enregistrée du montant de la différence.

Lorsque les titres de participations et les créances rattachées aux titres de participation ont une valeur d'utilité inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation des titres de participation est d'abord comptabilisée avant de procéder à la dépréciation des créances rattachées.

Compte tenu de la situation financière de la filiale et de ses perspectives d'avenir, ni les titres, ni les créances rattachées n'ont été dépréciés au 31 décembre 2021.

2.3. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.4. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet, le cas échéant, de dépréciation par voie de provision, pour tenir compte des risques de non-recouvrement. L'analyse de ce risque est individualisée et il n'est pas procédé à la constitution de provision pour dépréciation en fonction de critères statistiques.

2.5. Opérations en devises étrangères

Les dettes et les créances en devises à la clôture de l'exercice sont converties à leur contre-valeur en Euros, sur la base du cours de clôture officiel à cette date ou du taux couvert lorsqu'elles font l'objet d'une couverture de change.

Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique « écarts de conversion actif » et « écarts de conversion passif ». En outre, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération sur la base du cours moyen de conversion du mois.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Les comptes bancaires en devises à la clôture de l'exercice, sont convertis à leur contre-valeur en Euros au cours de clôture ; les différences de change ainsi constatées sont comptabilisées au compte de résultat (perte ou gain de change).

2.7. Provision pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard de tiers résultant d'événements passés dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources.

Chacun des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation par la Direction du Groupe de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation de prestations de services rendues aux filiales du Groupe qui sont reconnues à l'achèvement des prestations.

2.9. Produits et charges exceptionnels

Sont inscrits en résultat exceptionnel les événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité opérationnelle et ceux qui par nature ou du fait de leur montant ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1. Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Actif immobilisé - Brut (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	181 968			181 968
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>181 968</i>			<i>181 968</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations	30 256			30 256
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières	37 617			37 617
<i>Immobilisations financières</i>	<i>67 872</i>			<i>67 872</i>
TOTAL	249 841			249 841

Actif immobilisé - Amort. / dépréciations (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	(13 469)	(7 563)		(21 032)
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>(13 469)</i>	<i>(7 563)</i>		<i>(21 032)</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL	(13 469)	(7 563)		(21 032)

Actif immobilisé - VNC (en milliers d'euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	168 500	(7 563)		160 937
<i>Sous-total - Immobilisations incorporelles</i>	<i>168 500</i>	<i>(7 563)</i>		<i>160 937</i>
Installations générales				
Matériel de bureau et informatique				
Mobilier				
<i>Sous-total - Immobilisations corporelles</i>				
Autres participations	30 256			30 256
Créances rattachées à des participations				
Autres Immobilisations financières	37 617			37 617
<i>Immobilisations financières</i>	<i>67 872</i>			<i>67 872</i>
TOTAL	236 372	(7 563)		228 809

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » résulte de l'affectation du mali technique de fusion dégagé lors de la TUP de la société Exclusive Group S.A.S. et est constitué de la marque commerciale « EXCLUSIVE NETWORKS » ainsi que des relations avec les clients revendeurs et intégrateurs informatiques, valorisés au travers d'une relation fournisseurs de solutions de sécurité informatique, de stockage et d'infrastructure.

EXCLUSIVE FRANCE HOLDING S.A.S.*Exercice clos le 31 décembre 2021*

Le poste « Autres participations » comprend la participation de 100% dans la société Exclusive France S.A.S. ainsi que celle dans la filiale turque Exclusive Networks Bilisim A.Ş. à hauteur de 10%.

Le poste « Autres immobilisations financières » comprend à la quote-part résiduelle du mali technique de fusion généré par la transmission universelle de patrimoine dont la société Exclusive Group S.A.S. a fait l'objet.

3.2. Créances

Etat des créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an	A plus d'un an
Créances rattachées aux immobilisations financières			
Créances d'exploitation & charges constatées d'avance	54 037	54 037	
TOTAL	54 037	54 037	

Le poste « Créances d'exploitation & charges constatées d'avance » comprend essentiellement le compte courant avec la société Everest SubBidCo S.A.S. pour 48 091 milliers d'euros au 31 décembre 2021 contre 35 410 milliers d'euros en 31 décembre 2020.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1. Capital social**

Le capital social est composé de 167 983 628 actions ordinaires d'une valeur nominale d'1 euro chacune.

4.2. Tableau de variation des capitaux propres

Postes (en milliers d'euros)	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat 2020	Résultat de l'exercice	Capitaux propres à la clôture
Capital social	167 984			167 984
Prime d'émission				
Réserve légale				
Autres réserves				
Report à nouveau	(2 307)	(2 834)		(5 141)
Dividendes				
Capitaux propres avant résultat	165 677	(2 834)		162 843
Résultat de l'exercice	(2 834)	2 834	21 493	21 493
Provisions réglementées	648			648
Capitaux propres à la clôture	163 491		21 493	184 984

3.1. Etats des dettes

Etat des dettes (en milliers d'euros)	Montant total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Dettes financières diverses	92 535		92 535
Fournisseurs et rattachés	2 652	2 652	
Dettes fiscales et sociales	299	299	
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes	2 445	2 445	
Produits constatés d'avance			
TOTAL	97 932	5 397	92 535

Le poste « Dettes financières diverses » comprend l'emprunt de 92 535 milliers d'euros auprès de la société Everest SubBidCo S.A.S. Cet emprunt avait été précédemment souscrit auprès de la Everest BidCo S.A.S. le 3 juillet 2018.

Par des contrats signés le 27 septembre 2021, la Société Everest SubBidCo S.A.S. a consenti des prêts aux sociétés du Groupe qui étaient débitrices envers la société Everest BidCo S.A.S. au titre des prêts intra-groupe consentis dans le cadre du financement mis en place en juillet 2018. La Société Everest BidCo S.A.S. a fait l'objet d'une fusion avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 dans la Société Exclusive Networks S.A. (anciennement Everest HoldCo S.A.S.).

Cet emprunt a une échéance de remboursement en 2025.

3.2. Dettes fiscales et sociales

Dettes sociales et fiscales (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales et sociales	172	317
Personnel	75	157
Organismes sociaux	97	159
Etat, impôts sur les bénéfices		
Autres dettes	127	62
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44	6
Autres impôts, taxes et assimilés	83	56
Produits constatés d'avance		
TOTAL	299	378

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. Ventilation du chiffre d'affaires net**

Répartition par secteur d'activité	31/12/2021	31/12/2020
Prestations de services	21 036 231	17 809 411
TOTAL	21 036 231	17 809 411

Répartition par marché géographique	31/12/2021	31/12/2020
France	3 553 977	2 863 131
Exportations et Union Européenne	17 482 254	14 946 280
TOTAL	21 036 231	17 809 411

Le chiffre d'affaires est réalisé avec des sociétés du groupe et correspond à des prestations de services et redevances de marque.

4.2. Résultat financier

Résultat financier (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participations	23 085	462
<i>Revenus des créances rattachées à participation</i>	23 085	462
Autres intérêts et produits assimilés		
<i>Autres produits financiers</i>		
Reprises sur provisions et transfert de charges		31
Différences positives de change	205	189
<i>Gains de change</i>	205	189
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (1)	23 291	682
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	(3 976)	(3 453)
<i>Intérêts des comptes courants</i>	(197)	()
<i>Intérêts emprunt Exclusive Networks S.A.</i>	(3 004)	(3 453)
<i>Intérêts emprunt Everest SubBidCo</i>	(775)	
Différences négatives de change	(201)	(211)
<i>Pertes de change</i>	(201)	(211)
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (2)	(4 176)	(3 664)
RESULTAT FINANCIER (1) + (2)	19 114	(2 982)

5. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Montant (€)
	-
Accroissements de la dette future d'impôts – TOTAL (1)	Néant
Allègements de la dette future d'impôts – TOTAL (2)	Néant
Allègement net (1) – (2)	0

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sûretés consenties portant sur des actifs

Néant

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements portant sur les titres de capital des filiales

Néant

Engagements en matière d'indemnités de départ en retraite

L'engagement est calculé pour l'ensemble du personnel salarié présent à la clôture de l'exercice sans condition d'ancienneté. Il est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans.

Au 31 décembre 2021, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation des engagements pour indemnités de départ en retraite est de 0,98% contre 1,45% au 31 décembre 2020. Le montant de l'engagement s'élève à 8 683 euros au 31 décembre 2021 contre 8 319 euros au 31 décembre 2020.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
Exclusive Networks SAS (1)	1 001 234	49 228 635	100%	28 643 133	28 643 133			382 484 262	16 646 681	22 500 039
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
Exclusive Networks Bilisim A.S. (2)	13 784	4 915 658	10,00%	1 612 561	1 612 561			57 514 452	8 441 475	168 152
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires :

- (1) Exclusive Networks S.A.S.
20 Quai du Point du Jour – 92100 Boulogne-Billancourt
- (2) Exclusive Networks Bilisim A.Ş.
İçerenköy Kayışdağı Cad. Karaman Çiftlik Yolu No.45 K.8 Ataşehir/İstanbul –Turquie
Taux € / TRY : 15,2335 au 31.12.2021 – taux moyen 2021 : 10,46697

8. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées		
Valeurs nettes (en milliers d'euros)	2021	2020
Participations	30 255 695	30 255 695
Autres créances	51 842 529	35 477 701
Créances clients et comptes rattachés	835 813	1 167 777
Intégration fiscale - autres dettes	2 391 945	1 424 524
Dettes financières	92 535 027	106 143 741
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	2 535 544	3 468 001
Production vendue services	21 036 231	17 809 411
Autres produits financiers	23 085 327	461 868
Autres charges et charges externes	8 351 111	7 419 517
Autres charges financières	3 778 695	3 453 330

9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectifs

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	3	4
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	0	0
Ouvriers	0	0
TOTAL	3	4

9.2. Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires comptabilisés au titre de l'exercice 6 000 € contre 4 787 € au titre de l'exercice précédent.